

CLUB PLUI 62 DU JEUDI 9 FEVRIER 2017



ÉLABORATION
DU PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

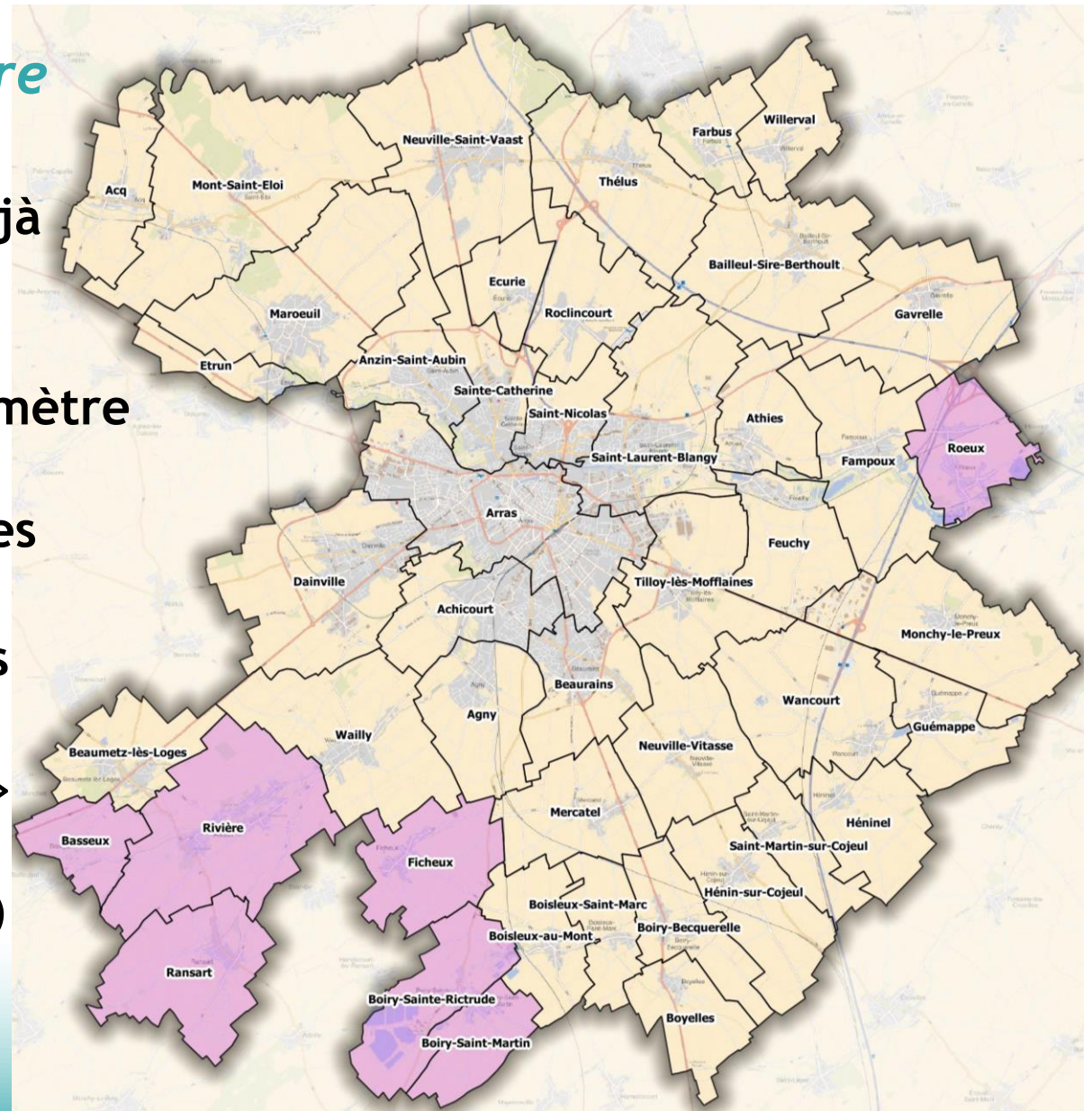
CLUB PLUI 62 DU JEUDI 9 FEVRIER 2017

LE PLUI DE LA CUA : QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE



Le territoire communautaire

- Une intercommunalité déjà ancienne
- Hier 39 communes = périmètre du PLUi
Aujourd'hui, 46 communes
- Près de 107 000 habitants
- La « Ville à la Campagne »
36 communes rurales
(de 134 à 2 500 habitants)

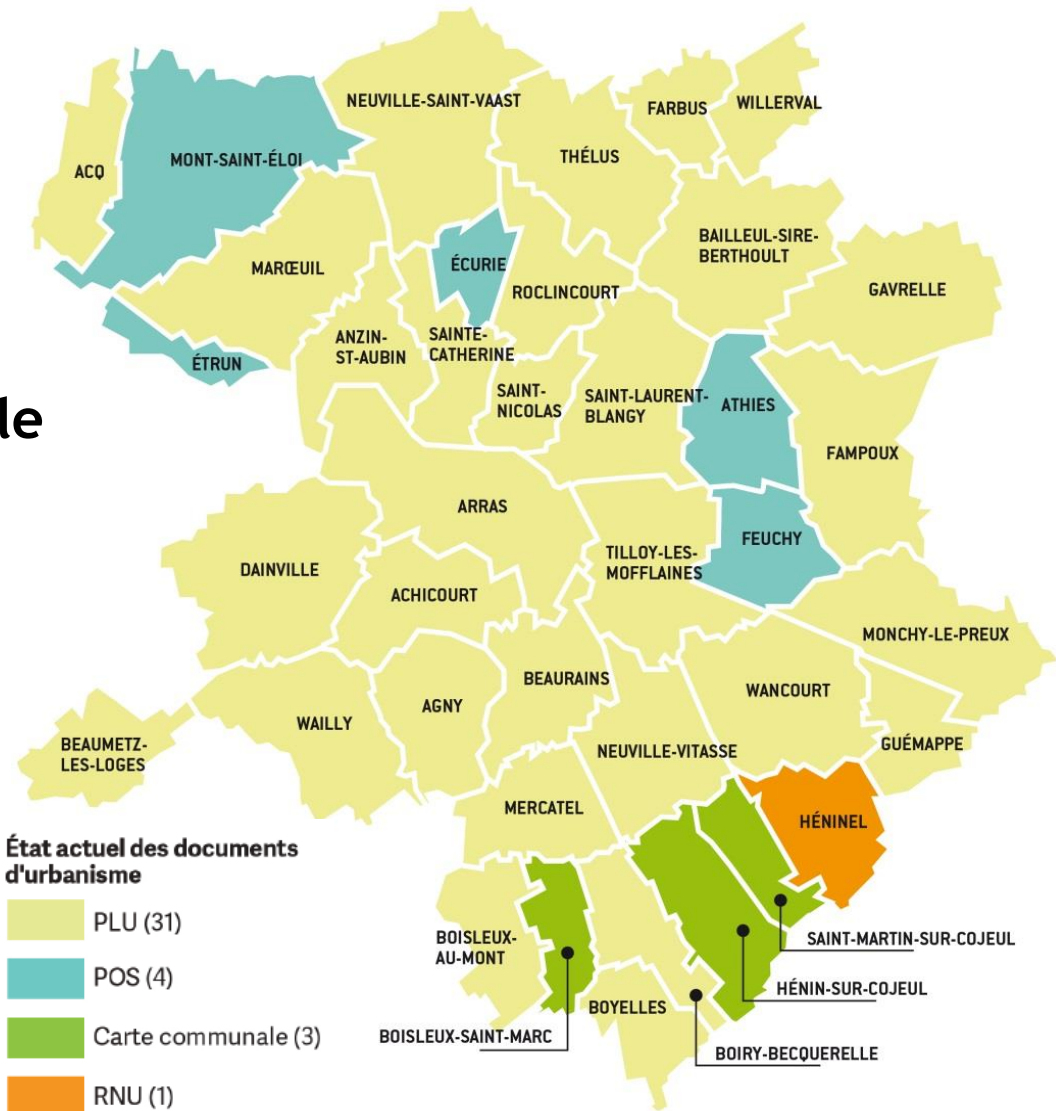




Les documents d'urbanisme en vigueur

→ Hier, une démarche communale

→ Aujourd'hui, une démarche communautaire





La démarche PLUi

- Un PLUi initialement « 3 en 1 »
- Un pilotage politique assuré par le 1^{er} Vice-président, délégué à l'urbanisme
- Un pilotage technique assuré par la Direction de l'urbanisme avec l'assistance des directions communautaires concernées, de bureaux d'étude spécialisés et d'une agence de communication



Le calendrier du PLUi

Prescription
07/03/2013



Aujourd'hui



Approbation



Diagnostic du territoire

Scénarios de
développement

Projet de
territoire

Traduction
réglementaire

Phase
adminis-
trative

2013

2014

2015

2016

2017

2018



ÉLABORATION
DU PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

CLUB PLUI 62 DU JEUDI 9 FEVRIER 2017

LE PLUI DE LA CUA : LA COLLABORATION AVEC LES COMMUNES

Les obligations réglementaires : rappel

- **Obligation de collaboration avec les communes issue de la loi ALUR.**
Elle s'ajoute à l'obligation de concertation de la population
- **Des modalités à définir**
- **Une conférence intercommunale à créer**



La position de la CUA sur la collaboration

- Une évidence et une opportunité
- 4 objectifs visés :
 - informer
 - faire participer tous les élus à la construction du projet de territoire Grand Arras 2030
 - partager la responsabilité collective du projet établi
 - avoir des « élus ressources » sur le territoire



Les modalités de collaboration de la CUA définies à minima

- Désignation d'un élu référent PLUi au sein de chaque commune
- Présentation et échanges avec l'ensemble des élus communaux, au cours d'au moins 2 nouvelles Conférence des élus, lors des grandes étapes d'élaboration du projet
- Présentation et échanges lors d'au moins 2 rendez-vous communaux avec les conseillers municipaux regroupés en secteurs géographiques
- Mise en place de 4 Forums thématiques
- Organisation d'au minimum 2 séries de 4 ateliers de travail avec participation des élus référents PLUi et de représentants des Commissions en fonction des thématiques
- Information et présentations régulières du dossier devant les élus de la Commission urbanisme et devant les Maires en Bureau CUA

Les modalités de collaboration de la CUA réalisées en plus

- **Invitation nominative des 700 élus du territoire aux réunions publiques**
- **6 groupes de travail PLUi** sur des sujets qui nécessitaient une animation spécifique
- **Plusieurs rencontres de chaque commune** pour :
 - l'élaboration du diagnostic du territoire
 - la définition du potentiel constructible (1 ou plusieurs fois)
 - la préfiguration d'OAP communales (à venir)
 - la présentation OAP / zonage / règlement (à venir)
- **Mise en place d'une commission de conciliation** dans le cadre du travail sur le potentiel constructible
- **Travail de la Commission Urbanisme pour préparer le débat du PADD au Conseil CUA** sur la base des 39 débats en conseils municipaux



Les modalités de collaboration en résumé

- Une bonne participation : 900 élus ont participé une ou plusieurs fois
- Une bonne appropriation du projet de territoire et des économies de foncier
- Néanmoins, une difficulté à toucher les conseillers municipaux ruraux

INSTANCES DE DÉCISION



INSTANCES DE TRAVAIL ET DE CONCERTATION



Allimentent
Conseillent

Donnent
leur avis
officiel



Quelques illustrations de la collaboration engagée



GROUPES DE TRAVAIL "ROCADE" DU 12 AVRIL 2016

Compte-rendu des échanges

Objet de la réunion : partager le projet de Rcade et mettre en place les mesures d'accompagnement permettant de limiter les flux de transit en ville

Participants :

Représentants	Nom	Qualité
Elus	LACHAMBRE Pascal	Vice-Président Urbanisme Co-pilote du groupe de travail Maire d'Achicourt
	AHSART Pierre	Vice-Président Infrastructures Co-pilote du groupe de travail Maire de Beaurains
	ROSSIGLIOL Françoise	Vice-Présidente Mobilité Transports Maire de Dainville
	LETURQUE Frédéric	Maire d'Arras
	FERET Claude	Adjoint au Maire d'Arras
	THUILOT Didier	Maire d'Agny
	DEFACHELLE Nicolas	Maire de St Laurent Blangy
	KUSMIEREK Nicolas	Adjoint au Maire de St Laurent Blangy
	CAYET Alain	Maire de St Nicolas lez Arras
	MICHEL Didier	Maire de Tilloy les Mofflaines
Techniciens	SMARDZ Christophe	Directeur des services techniques Mairie de St Laurent Blangy
	LE BOT Thierry	DGA en charge du Pôle Stratégie et Prospectives - CUA
	HAMY Nathalie	Responsable Transports - CUA
Bureau d'études	BRUI Odile	Responsable Urbanisme - CUA
	ROUSSEAU Laurent	EGIS



ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL





ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



PROJET GRAND ARRAS Invitation
VIVRE EN 2030 ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Du projet stratégique À LA CARTE DU TERRITOIRE

Arras Communauté Urbaine
39 communes, un seul territoire

PHILIPPE RAPENEAU
Président de la Communauté Urbaine d'Arras

PASCAL LACHAMBRE
Vice-président en charge de l'urbanisme

Vous invitent à la Conférence des élus

DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

LE MERCREDI 19 OCTOBRE 2016

Collège Les Louez Dieu à Anzin Saint Aubin (Chemin des Filatiers), Amphithéâtre

La phase la plus stratégique de la démarche d'élaboration du Plan local d'urbanisme Intercommunal se termine avec les débats sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) programmés d'ici fin 2016. La phase réglementaire, tout aussi passionnante car concrète, prend la relève. Les réflexions pour la mise en œuvre du projet de territoire déjà entamées se poursuivront jusqu'à l'arrêt du projet de PLUI, pour déboucher sur des orientations d'aménagement, un règlement et un plan de zonage.

Programme

Soirée animée par Sébastien Hembert

18h00 > INTRODUCTION

« Au terme d'une année consacrée à l'élaboration du projet de territoire, la démarche d'élaboration du Plan local d'urbanisme Intercommunal entre dans sa phase réglementaire, phase la plus concrète mais aussi la plus technique »
Pascal Lachambre, Vice-président en charge de l'urbanisme

18h30 > TABLE RONDE

« Un travail collectif et concret bien engagé sur différentes thématiques »
Restitution et échange sur les réflexions de la mise en œuvre du projet de territoire, par les rapporteurs des différents "groupes de travail PLUI" : économie, déplacements, tourisme-loisirs,...

> ÉCHANGES AVEC LA SALLE

19h00 > TABLE RONDE

« Regards extérieurs sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables »
En présence des services de l'État, d'un représentant du Syndicat pour la Cohérence des Orientations Territoriales de l'Arrageois, d'un représentant de la Région Hauts de France et d'un urbaniste

> ÉCHANGES AVEC LA SALLE

19h30 > CONCLUSION

« La feuille de route de la Communauté Urbaine d'Arras se poursuit, faisons qu'elle se concrétise avec la participation de tous »
Philippe Rapeneau, président de la Communauté Urbaine d'Arras

19h45 > POURSUITE DES ÉCHANGES AUTOUR DU VERRE DE L'AMITIÉ